

CEUX QUE L'A.F.A. VEUT RASSEMBLER...

Ah! qu'il est difficile de se faire bien comprendre même quand on s'explique avec limpidité!

Qu'on en juge: *«Vous voulez, nous dit-on, tenir les portes de votre Association si largement ouvertes qu'on y pourra entrer comme dans un moulin. Alors, il suffira de se dire anarchiste pour être admis et nul ne pourra être refusé fut-il un mouchard connu, un incorrigible ivrogne, exploiteur avéré, un souteneur notoire, un estampeur certain de la propagande et des camarades? Eh bien! ce sera du propre et vous allez faire du beau travail!».*

Notre réponse est bien simple et personne n'ose prétendre que nous l'imaginons de toutes pièces, pour les besoins de la cause.

Il suffit en effet, de lire attentivement et sans esprit préconçu, le paragraphe premier de notre mode d'organisation ainsi libellé:

«L'Association des Fédéralistes anarchistes a pour objet de rassembler, au sein d'une organisation pratiquement fédéraliste, tous les anarchistes: qui sentent le besoin de lutter ensemble contre l'Autorité dont ils sont, les uns et les autres, victimes; qui estiment possible et désirable d'unir, pour les rendre plus féconds, leurs efforts de propagande et d'action libertaires; qui sont résolus à travailler en accord fraternel et en camaraderie réciproque, à la destruction des Institutions autoritaires et à l'instauration d'une Société qui assure à chaque individu la possibilité de réaliser le maximum de bien-être et de liberté».

Qu'on veuille bien y réfléchir: chaque mot de ce paragraphe a été pesé, étudié et chaque mot doit porter. Ce texte, clair, précis, explicite, significatif autant que peut l'être un texte, a été soumis, depuis de longs mois à l'examen et à la discussion de nos groupes et de nos adhérents individuels. Il exprime donc la pensée commune.

Il dit formellement que l'A.F.A. se propose de rassembler tous les anarchistes qui:

- 1- Sentent le besoin de lutter ensemble;
- 2- Estiment possible et désirable d'unir leurs efforts;
- 3- Sont résolus à travailler en accord fraternel!...

Ce sont ceux-là, tous ceux-là, mais rien que ceux-là que l'A.F.A. se l'A.F.A. veut grouper.

Est-ce clair? N'est-ce pas suffisamment déclarer que ceux qui - même anarchistes - ne remplissent pas cette triple condition n'ont rien à faire à l'A.F.A.?

Soyons encore plus précis et extrayons de ce paragraphe toute la moelle de sa signification.

Tout compagnon, quelle que soit la tendance qui ait ses préférences personnelles, peut faire partie de l'A.F.A. Toutefois, s'il entre dans cette Association pour y lutter avec les autres contre l'Autorité, pour y unir

ses efforts à ceux des autres, pour y travailler en cordiale camaraderie, il est évident qu'il doit laisser au seuil de l'A.F.A. ses ressentiments personnels et ne pas y pénétrer s'il doit y apporter des germes de discorde, s'il doit y être un élément dissolvant, nuisible au travail commun ou faisant la guerre aux autres tendances.

Car, s'il apporte avec lui, au sein de l'A.F.A., ses haines et rancunes personnelles, s'il doit être un facteur de désorganisation, s'il doit entraver la besogne commune, s'il doit continuer à y faire la guerre aux autres tendances, il n'est pas douteux qu'il ne remplira pas les conditions que l'A.F.A. est en droit d'attendre et attend (abstraction faite de toute tendance et chacun restant maître de rester fidèle à celle qu'il estime la meilleure) de tous les anarchistes dont elle sollicite l'adhésion.

Voilà qui est compris.

Mais il reste encore à indiquer qui aura qualité pour refuser la porte à ceux qui ne rempliront pas ces diverses conditions.

Notre réponse est encore des plus nettes. Elle se trouve dans cet autre paragraphe de notre mode d'organisation: «*Chaque groupe fixera lui-même son mode de recrutement et d'organisation intérieure*».

Ce texte signifie que, respectant dans la pratique comme en principe, le régime fédéraliste qui implique l'autonomie réelle des groupes, l'A.F.A. confie à chacun de ceux-ci le soin de procéder à son propre recrutement et à sa forme d'organisation intérieure.

En conséquence:

D'une part aucun anarchiste ne peut être refusé pour une question de tendance, puisque l'A.F.A. a pour objet de grouper tous les compagnons, qu'ils soient anarcho-syndicaliste, communistes-libertaires ou individualistes-anarchistes;

D'autre part chaque groupe, ce premier point étant acquis, a la faculté de fermer sa porte à toute personne, s'affirmât-elle anarchiste, que, pour des raisons concrètes et reconnues certaines, raisons encore un coup étrangères à toutes questions de tendance, le dit groupe estime indésirable.

Exemple: voici un ivrogne invétéré, un souteneur avéré, un exploiteur notoire, un estampeur connu de la propagande ou des camarades, qui veut faire partie d'un groupe. Les membres de ce groupe savent à l'avance que sa présence disqualifiera la propagande en paralysant le travail intérieur et l'action extérieure du dit groupe. Les adhérents à ce groupe refusent de travailler avec cet individu. Ils refusent, non pas parce qu'il appartient à telle ou telle tendance, mais parce que, en raison de ses habitudes connues ou de ses moyens d'existence avérés qui sont de nature à discréditer la propagande extérieure ou le travail intérieur du groupe, il est à juste titre, tenu pour indésirable.

C'est le droit le plus élémentaire des camarades de lui refuser l'accès de leur groupe.

Et qu'on n'objecte pas que c'est, en l'occurrence, faire de l'autorité ou du sectarisme. Il serait bien mal venu celui qui au nom de sa propre liberté émettrait la prétention de s'imposer aux autres, dont ce faisant, il violerait la liberté.

En matière d'association, le droit fondamental et indiscutable de chacun consiste à choisir librement ses associés et nul n'est dans l'obligation d'accepter comme compagnon de travail telle personne avec laquelle il ne consent pas à travailler.

Au demeurant, j'ai la certitude que de tels refus d'admission seront, dans la pratique très rares. Peu, très peu nombreux sont les camarades qui, n'étant pas décidés à remplir les trois conditions citées plus haut, éprouveront quand même le désir d'adhérer à l'A.F.A.

Que viendraient-ils y faire?

Rares, excessivement rares sont ceux qui, prévoyant qu'ils seront mal à l'aise dans un milieu dont ils sentent l'hostilité, auront, quand même, l'idée d'y pénétrer.

A défaut de raisons plausibles à objecter au rassemblement de tous les militants sérieux et actifs, les

adversaires de ce rassemblement nous prédisent les pires difficultés et les plus amères déceptions.

Nous ne nous faisons pas d'illusions; nous savons que sur la voie que nous nous sommes tracée, la marche sera lente et semée d'obstacles. Mais nous savons aussi que le salut est là, que beaucoup d'anarchistes, et des meilleurs, sont las et indignés de cette lutte atroce que se livrent unes contre les autres les diverses tendances du mouvement anarchiste et qu'ils sont prêts à tenter avec nous l'expérience dont l'A.F.A. prend l'initiative.

L'avenir se chargera de démontrer qui a raison: des camarades qui entendent - c'est leur droit indéniable - prolonger l'essai de l'organisation limitée à une seule et même tendance; un de ceux qui - c'est leur *[droit]* aussi - ont l'ardente volonté et le ferme espoir de rassembler, en une organisation puissante et vaste tous les militants anarchistes disposés à travailler cordialement contre l'ennemi commun: État, Capital, Patrie, Religion, Morale imposée.

Sébastien FAURE.
